# Fiche de fonction de Caroline B.

# Permanente responsable – éducatrice spécialisée aux Alizés

## Ses missions

Établir une relation, élaborer un diagnostic éducatif, établir le document individuel de prise en charge (DIPEC) et en assurer le suivi.

- s'approprie et analyse les informations concernant la commande sociale et la situation des jeunes accueillis ;
- établit une relation éducative avec tous les jeunes ;
- élabore un diagnostic éducatif, une hypothèse d'intervention socio-éducative et préfigure un projet individuel adapté à la situation des jeunes et en cohérence avec le projet d'établissement du lieu de vie.

## Ses fonctions et responsabilités

- Assurer l'accompagnement éducatif des jeunes
  - Mobiliser les ressources de l'environnement des jeunes accueillis, en particulier leur famille si possible.
  - Mobiliser leurs propres ressources et développer leurs capacités.
  - Exercer une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société ; position de rappel des lois et règles sociales permettant au jeune de s'y inscrire en tant que citoyen.
  - Accompagner le jeune dans tous les actes de la vie quotidienne dans l'esprit du **« vivre avec »** du **« prendre soin »** et du **« lien »**, pour la construction de son identité et de sa singularité dans le respect de ses choix et de son intimité.
- Concevoir et coordonner une action socio-éducative au sein d'une équipe
  - Co-construire une intervention adaptée aux attentes et aux besoins du jeune en cohérence avec la commande sociale et le projet d'établissement du lieu de vie.
  - Réalise et ajuste les projets socio-éducatifs dans un multiple système d'acteurs et de partenaires.
  - Se positionner en tant que « référent » d'un (ou de deux jeunes au maximum) vis-à-vis de la famille, du groupe, de l'ASE, des autres partenaires institutionnels, dans un rôle de régulation.
  - Contribuer à la mise en œuvre du projet : gestion logistique et financière d'activités, ou de séquences collectives, socio-éducatives.
  - Évaluer les actions menées dans le cadre du projet socio-éducatif.
- Construire un cadre d'analyse et une expertise des pratiques éducatives et sociales
  - S'impliquer au sein de l'équipe éducative et dans un travail pluridisciplinaire et coopératif de personnes professionnelles et bénévoles de l'association Les Alizés.
  - Veiller et porter une attention permanente à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin d'interroger sa propre pratique.
  - Capitaliser par une formalisation de l'expérience individuelle et collective en vue de faire progresser son propre savoir professionnel et en vue de le partager.

## Ses missions spécifiques

- Assurer les liens avec le conseil général, les responsables de MDS et les inspecteurs de l'enfance.
- Participer à l'élaboration du budget prévisionnel et garder un droit de regard sur les différents postes du compte d'emploi.
- Gérer l'équipe et l'ensemble dulLieu de vie avec l'autre responsable permanent.
- Assurer le lien avec les membres de l'association.
- Maîtriser toutes les situations des jeunes accueillis en cas d'absence d'un des éducateurs afin de pouvoir suppléer la référence.

## Sa position – définition et convention collective 66

Statut : permanente responsable de lieu de vie et d'accueil Code du travail L 774-3.

- Durée du travail : 258 jours par an y compris les congés.
- Planning établi sur un cycle de six semaines.
- Cinq semaines de congés par an.
- Éducatrice spécialisée, date d'entrée en septembre 2004. Indice de base 447 augmenté après 7 ans d'ancienneté à l'indice 552.
- Prime de responsabilité 60 Pts. Prime de suggestion 8,21 %. Primes dimanches, jours fériés et transfert, partagées entre tous les éducateurs au prorata ainsi qu'une prime de transport.

## Son positionnement hiérarchique

Par délégation du président de l'association Les Alizés, est aux côtés de Patrick T., coresponsable hiérarchique de l'ensemble du personnel éducatif, de la maîtresse de maison et de tout autre salarié vacataire.

### Les contraintes

Partage du temps dans la dynamique du **« vivre avec »** avec l'ensemble des jeunes. Ce qui implique une présence dans la relation éducative sur des périodes de transfert pouvant aller sur une semaine pleine, sur des nuits, des dimanches et jours fériés. Partage de toutes les tâches techniques au quotidien relevant de la bonne marche d'une maison accueillant – sous la forme de type familial – des adolescents de 13 à 21 ans.

## Les qualités requises

Être engagée et donc « se porter pour gage » des adolescents confiés. Disponibilité, adaptabilité, souplesse, calme, sens de l'organisation et de l'anticipation, prise d'initiatives. Autorité naturelle, attitude sécurisante et contenante. Joie de vivre.

## Les ressources internes

Relations quotidiennes avec Patrick Tesson, réunion d'équipe hebdomadaire, supervision mensuelle, évaluations régulières.

## L'accès à la fonction

Niveau IV Éducation nationale. Diplôme d'État éducateur spécialisé.

# Fiche de fonction de Sylvie M.

# Maîtresse de maison aux Alizés

## Ses missions : la gestion matérielle du quotidien et l'accompagnement

Au sein des Alizés, la maîtresse de maison a pour rôle de prendre en charge les conditions matérielles de la vie quotidienne des jeunes : repas, linge, gestion du budget alimentaire, entretien de la maison et gestion des produits ménagers.

La maîtresse de maison participe aussi à l'accompagnement des jeunes en collaboration avec l'équipe éducative.

## Ses fonctions et responsabilités

- Fonction d'entretien de la maison et de gestion du quotidien :
  - assurer le nettoyage des parties communes de la maison,
  - suivi du rangement des chambres,
  - suivi des lessives en collaboration avec l'équipe,
  - repérage des travaux à effectuer (à noter dans le cahier rouge),
  - préparation des repas et élaboration de menus équilibrés,
  - gestion du budget alimentaire avec les responsables du lieu de vie,
  - gestion des stocks.
- Fonction d'accueil et d'écoute :
  - accueillir les jeunes lors de leur retour aux Alizés autour du goûter,
  - accueillir les personnes extérieures, les professionnels, les familles…,
  - participer avec l'équipe éducative à l'accueil d'un nouveau jeune,
  - écouter les jeunes, être disponible, leur apporter soutien et réconfort.
- Fonction d'accompagnement dans la vie quotidienne :
  - faire participer les jeunes aux tâches matérielles du lieu de vie (rangement, nettoyage, lessives),
  - organiser des temps d'apprentissage de la cuisine et des courses,
  - accompagner autour de l'hygiène corporelle et matérielle des jeunes ;
  - la maîtresse de maison incarne le cadre du lieu au même titre que le reste de l'équipe. Elle a une relation à la fois bienveillante et cadrante avec les jeunes.
- Permanence et position dans l'équipe :
  - la maîtresse de maison a une position privilégiée dans l'équipe pour faire le lien entre les jeunes et le reste de l'équipe. Elle connaît les règles et les décisions prises par les éducateurs et peut assurer la continuité de l'accompagnement. Cette connaissance vient de sa participation aux réunions d'équipe chaque semaine et aux supervisions une fois par mois, ainsi que de sa lecture du cahier de liaison ;
  - la maîtresse de maison est le seul membre de l'équipe à avoir un planning stable chaque semaine. Cette permanence est rassurante pour les jeunes. Elle accompagne le jeune dans tous les actes de la vie quotidienne dans l'esprit du « vivre ensemble », du « prendre soin » et du « lien », pour la construction de son identité et de sa singularité dans le respect de ses choix et de son intimité.

## Sa position – définition et convention collective 66

Statut : maîtresse de maison.

- La durée du travail est de 28 heures par semaine soit 80 % ETP.
- Son planning est établi sur une semaine.
- Elle dispose de 5 semaines de congés payés par an et de tous les jours fériés.
- Embauchée le 30 janvier 2001 à l'indice 368, après 7 ans d'ancienneté elle est aujourd'hui à l'indice 425.

## Son positionnement hiérarchique

Elle est sous la responsabilité directe des deux permanents responsables du LDVA. Elle peut être amenée à accompagner les stagiaires. Elle est au même niveau hiérarchique que les éducateurs assistants permanents.

## Les contraintes

Le travail auprès d'adolescents en difficultés sociales et psychiques demande une certaine forme de souplesse et de disponibilité. La maîtresse de maison doit alors faire preuve de souplesse et d'adaptation aux différentes situations rencontrées.

## Les qualités requises

Être engagée et donc « se porter pour gage » des adolescents confiés. Disponibilité, adaptabilité, souplesse, calme, sens de l'organisation et de l'anticipation, prise d'initiatives. Autorité naturelle, attitude sécurisante et contenante. Joie de vivre.

## Les ressources internes

Relations quotidiennes avec les permanents responsables, réunion d'équipe hebdomadaire, supervision mensuelle, évaluations régulières.

## L'accès à la fonction

Niveau équivalent - Formation par l'expérience de « maîtresse de maison ».